

Décision

Générale

colonial

Décision n° 949 portant composition de la commission chargée de la vérification des comptabilités du matériel en service et du magasin d'approvisionnement du service des Travaux publics.

n° 949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 juillet 1953

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro
1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une Commission composée comme suit : MM. Robin, ingénieur des Travaux publics, délégué du Directeur des Travaux publics Président Ghaleb, comptable, délégué du Chef du Service des Finances Membre Icard, chef du Service de l'Enregistrement, par intérim . Ga bourdès, comptable principal du cadre local des Travaux publics. se réunira sur la convocation de son président et procèdera : 1° A la vérification et au redressement éventuel des comptabilités du matériel en service et du Magasin d'approvisionnement du Service des Travaux publics : 2° A l'établissement après inventaire, d'une liste chiffrée en valeur des matériaux et matériels consommables confiés aux divers subdivisionnaires. Pourront etre adjoints à cette Commission et si nécessaire, un ou plusieurs agents techniques provenant de l'une quelconque des subdivisions du service. Un compte rendu des opérations faites sera soumis à l'approbation de M. le Gouverneur.